Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

Band: 126 (2005)

Heft: 4

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue de presse

Le petit coléoptère de la ruche

(Aethina tumida, M.)

Avec l'aimable autorisation de



1. Comment le reconnaître?

Le petit coléoptère des ruches (Aethina tumida) est d'un gabarit un peu supérieur à celui de la tête d'une abeille (5 à 7 mm de long et 3 à 4,5 mm de large). Par conséquent, il est beaucoup plus petit que ce que l'on est habitué à voir dans nos ruches.

L'adulte est:

- De couleur marron foncé ou noir.
- Il se déplace rapidement parmi les restes des détritus qui se déposent au fond du corps de ruche sur le plancher, entre les cadres et sur les cires qui sont peu occupées par les abeilles.
- Il fuit la lumière et disparaît rapidement de notre vue en quelques instants.

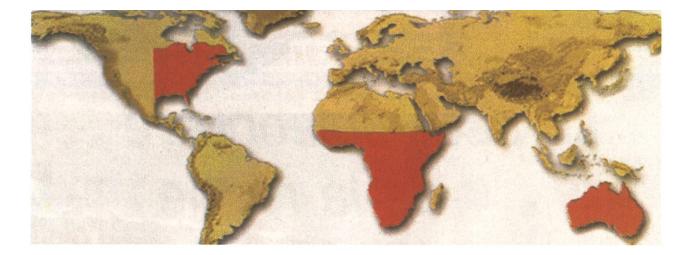
Ses larves se distinguent clairement des larves de la fausse teigne:

- Taille: les larves du coléoptère sont d'une taille inférieure à celle du ver de la fausse teigne et ont une consistance plus ferme et plus résistante.
- Elles présentent trois paires de pattes à leur extrémité antérieure (alors que celles du ver de la fausse teigne sont disposées tout le long de leur corps).
- Elles ne sont pas capables de produire de la soie quand elles s'alimentent et pourtant, elles ne forment pas de coton.
- Il est fréquent de les observer flottant à la surface des alvéoles contenant du miel sans risque de noyade grâce à quelques soies et protubérances présentes à la surface de leur corps.









2. Où le trouve-t-on actuellement?

Ce parasite, originaire d'Afrique du Sud, fut décrit pour la première fois en 1867 et depuis, sa répartition s'est étendue à d'autres continents. Aux Etats-Unis il a été détecté pour la première fois en 1998, et actuellement, il occupe toute la moitié Est du pays. Plus récemment, en octobre 2002, il a été identifié sur le continent australien.

La rapidité avec laquelle le coléoptère se distribue est due à sa grande facilité d'adaptation et à sa capacité à survivre dans les environnements autres que les ruches du fait qu'il est capable d'accomplir son cycle sans savoir besoin de la présence d'abeilles.

Actuellement, ce coléoptère ne semble pas encore arrivé en Europe, et par là sa présence n'a jamais été confirmée en France.

3. Comment il vit et se reproduit

La femelle du coléoptère dépose ses œufs de couleur blanc nacré (très proches du ceux de l'abeille) regroupés en amas de façon irrégulière dans de petites anfractuosités et dans les espaces libres ménagés entre le bord du cadre en bois et le rayon de cire. La capacité de ponte n'est pas encore connue avec certitude, mais on considère que 2 à 3 femelles adultes sont capables de provoquer un niveau d'infestation suffisant pour mettre en péril la viabilité de la colonie.

Après une courte période d'incubation (3 à 6 jours), naissent de petites larves qui continuent leur développement en s'alimentant sur les rayons de miel et de pollen.

Une fois atteint, le degré de maturité suffisant, les larves sortent de la ruche pour s'enterrer et réaliser la pupaison.

Si les caractéristiques du sol sont favorables, (terrains sableux et humides), les pupes préfèrent rester à proximité des entrées des ruches (la plupart se retrouve à moins d'un mètre de distance) et à une faible profondeur (10 à 30 cm).

Le temps nécessaire à la pupaison est compris entre 15 et 60 jours en fonction des conditions climatiques, le cycle est plus court quand la température est plus douce.

Dans ces conditions optimales de température et d'humidité, le cycle de développement dure environ 3 à 4 semaines.



Quand l'adulte émerge du sol il est très actif et prêt à voler en s'orientant vers la lumière.

Au bout de quelques jours, il se dirige vers une ruche, attiré par un mélange d'odeurs typiques de la colonie (odeur du miel, de la cire, des abeilles...). Une fois dans la ruche, les mâles et les femelles s'accouplent et la ponte de la femelle commence environ une semaine plus tard (voir schéma en page 13).

Il a été constaté que dans des conditions extérieures défavorables, le coléoptère était



capable d'accomplir son cycle de vie en l'absence d'abeilles. Le développement larvaire peut être mené à bien en utilisant d'autres sources alimentaires, constituées principalement à partir de différentes variétés de fruits en voie décomposition ou de reliquats de matériaux apicoles divers.

4. Quels sont les dégâts occasionnés?

Le petit coléoptère des ruches apparaît essentiellement dans des colonies affaiblies, qui présentent de ce fait un grand nombre de rayons peu occupés par les abeilles. Néanmoins, il peut parfois apparaître dans des colonies plus fortes avec une population suffisante d'abeilles.

Pour ce coléoptère, comme dans le cas de la fausse teigne, les dégâts les plus

graves sont causés par les larves.

Ces dernières s'alimentent de tous les composants de la ruche: du miel, du

pollen, du couvain ainsi que des cadavres d'abeilles.

Les excréments et sécrétions que la larve dépose sur les cires quand elles s'alimente contiennent une substance qui est à l'origine de la fermentation du

miel. Ce dernier se décompose alors en une masse visqueuse qui déborde des alvéoles avec une odeur caractéristique d'orange pourrie.

Cette fermentation peut également se produire dans des cadres de miel récoltés et stockés dans la salle d'extraction dès lors que la période de stockage excède 3 jours.

Elle peut également se produire dans les récipients qui contiennent du miel, puisque comme nous l'avons déjà signalé, elles sont capables de survivre dans des liquides.

Les cires affectées ne sont plus acceptées par les abeilles et doivent être nettoyées si l'apiculteur désire pouvoir les réutiliser.



5. Comment faire le diagnostic?

Comme c'est le cas pour d'autres maladies, la réalisation d'un diagnostic précoce est indispensable pour maîtriser l'infection.

Dans le cas du petit coléoptère des ruches, la précocité de ce diagnostic serait d'autant plus importante que sa présence n'a toujours pas été confirmée en France.

D'une façon générale, ce coléoptère préfère les régions chaudes avec des

températures douces.

Pour pouvoir accomplir son cycle, il a besoin de quitter la ruche et de s'enterrer dans le sol. Il préfère des terrains sableux avec un certain degré d'humidité qui lui permet de creuser les petits tunnels ou galeries ou se formera sa pupe.

On peut le retrouver dans des ruches fortes, mais il est plus fréquent dans des ruches faibles mais pourvues en cadres contenant du miel et du pollen qui servent à l'alimenter. Dans des cas extrêmes d'absence de nourriture, il s'attaque

aux œufs et aux larves d'abeilles pour assurer sa subsistance.

Quant la parasitose est faible, il est difficile de détecter la présence des indi-

vidus adultes sur les rayons.

Néanmoins, et en fonction des caractéristiques propres à la ruche, il faut orienter ses recherches sur les fonds et les endroits où il y a moins de lumière et là où s'accumulent les déchets que les abeilles ne peuvent pas retirer.

Quand on fait une inspection en routine des cadres, il est possible de confondre les larves du coléoptère avec celles de la fausse teigne, ce qui augmente le

risque de non détection en début d'évolution.

6. Quelques recommandations

La meilleure mesure de prévention contre l'apparition de la plupart des maladies, repose sur une bonne conduite d'élevage de la part de l'apiculteur.

Dans le rucher:

 Posséder de ruches fortes avec les rayons couverts d'abeilles. On évite ainsi les cadres de rive inoccupés et abandonnés aux extrémités latérales de la ruche;

• Utiliser des ruches qui permettent un nettoyage facile des fonds et dont la

conception permet d'éviter un accumulation excessive de déchets;

 Ne pas laisser de cadres ou de restes de rayons abandonnés dans le rucher car leur odeur attire les coléoptères des ruches;

• Eviter d'échanger des cadres entre les ruches atteintes et les ruches saines;

• Inspecter périodiquement ses ruches et porter une attention spéciale dans les cas où l'on constate des symptômes similaires à ceux de la fausse teigne.

Dans la miellerie:

• Ne pas stocker les cadres pendant une durée supérieure à 3 jours, surtout, s'ils contiennent du pollen ou du couvain;

• Eliminer tous les restes de miel et de cires d'opercules présents dans les récipients;

• Ne pas garder de restes de cire non fondus provenant de la désopercula-

tion pendant une durée trop longue;

• Ne pas stocker les rayons ou les ruches à l'intérieur des installations car ils peuvent contenir le coléoptère.

A toutes les étapes:

• Maintenir des conditions de propreté et d'hygiène adéquates en évitant le stockage de déchets provenant de la ruche.



